

(L'Agenda 21 régional



Pour la construction
d'une région solidaire
et responsable

Octobre 2009



AGENDA 21 régional

Pour un 21^e siècle
solidaire et responsable



(Qu'est ce que l'Agenda 21 ?

- L'Agenda 21 est un plan d'actions pour l'avenir, pour anticiper et accompagner les changements de notre société, liés aux mutations sociales, économiques et à la nécessité de préserver notre environnement et les ressources naturelles.

*« Conduire les changements de culture dans les modes
de production et de consommation »*

Comité 21

(Qu'est ce que l'Agenda 21 ?

- Un programme d'actions :
 - conçu **collectivement** avec les citoyens et les acteurs du territoire,
 - qui engage la **collectivité régionale**, pour mettre en œuvre un **développement conciliant à la fois développement économique, le bien-être des femmes et des hommes et le respect de l'environnement**,
 - dont le contenu est **lié aux principaux métiers des Régions** (formation initiale et professionnelle, transports ferroviaires, économie, aménagement du territoire, innovation, ...),
 - conçu dans une logique d'**amélioration continue**.

(Processus d'élaboration de l'Agenda 21



Diagnostic partagé - 5 défis à relever

Adoption du SRADDT par l'assemblée

Débats territoriaux

Évaluations citoyennes et publics experts

Espace internet

Forum de synthèse

Étape 1 : diagnostic
Stratégie : SRADDT

Étape 2 : démocratie
participative

Oct. 05 – Juin 08

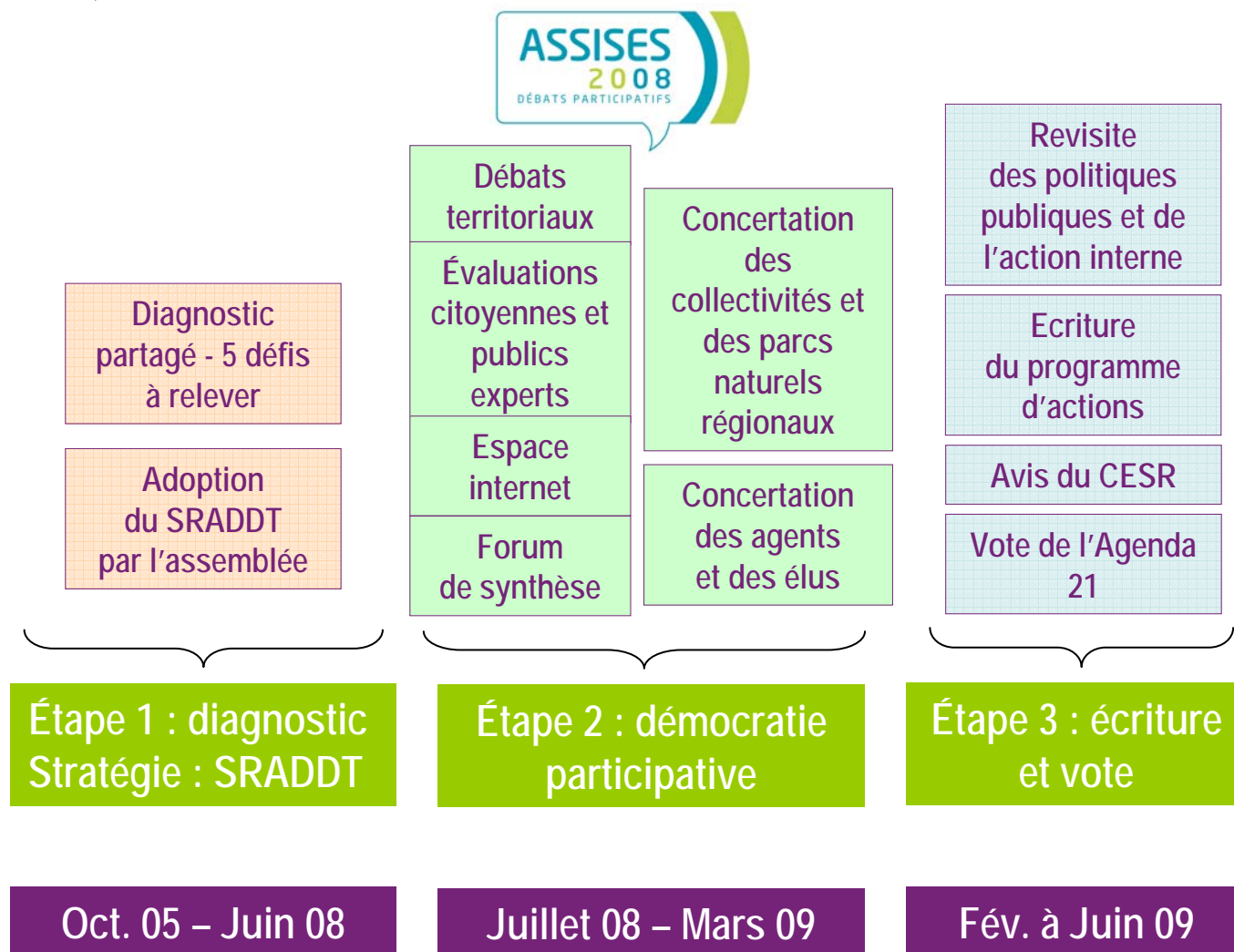
Juillet 08 – Mars 09

(Les Assises 2008

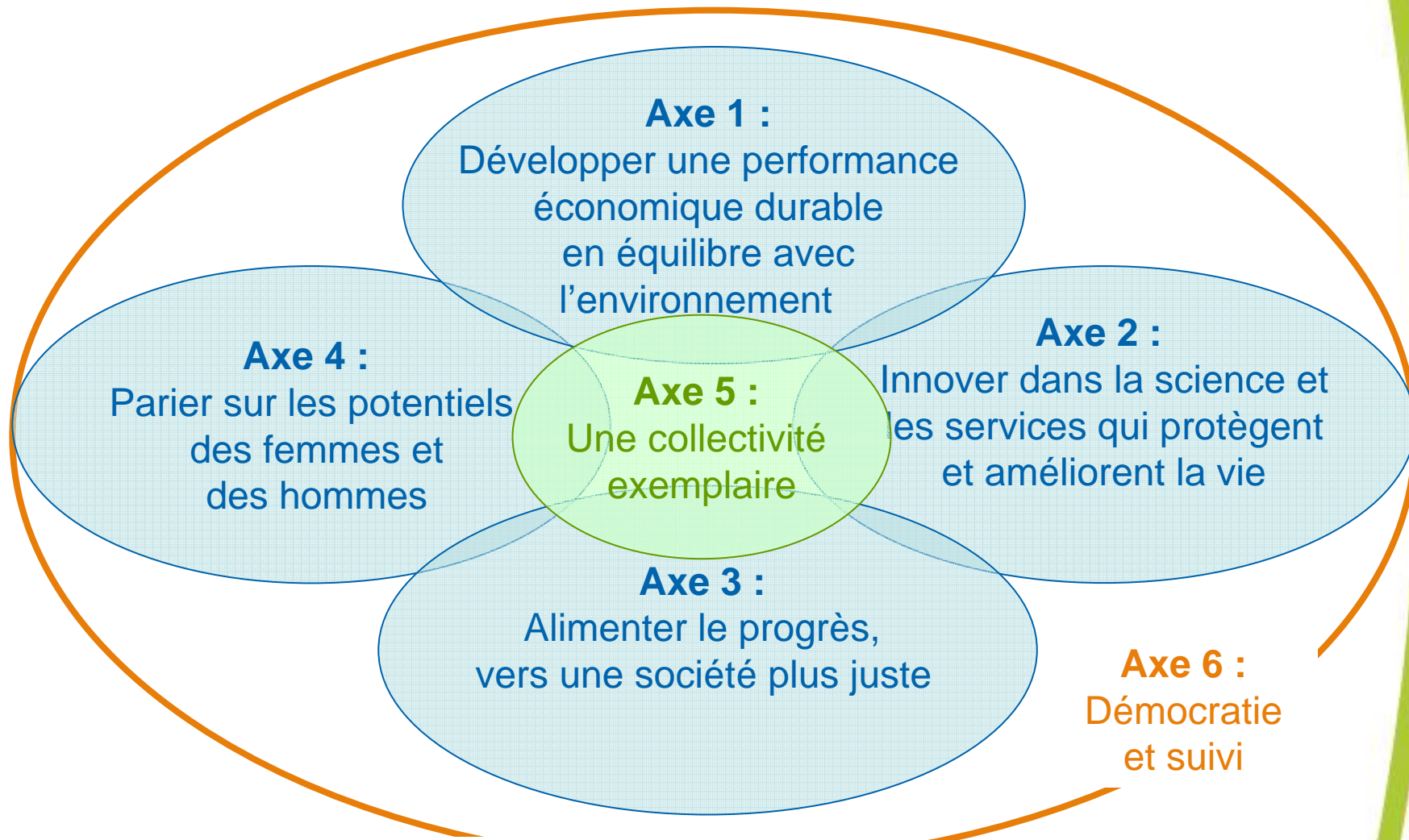


- 5 000 réponses au questionnaire du magazine *L'Esprit grand ouvert*.
- 4 500 participants aux 18 débats dont 16 territoriaux préparés avec 38 Conseils de Développement.
- 17 instances labellisées interrogées.
- Une saisine particulière du CESR et du CRJ.
- 90 citoyens mobilisés dans 5 panels.
- 20 000 visiteurs sur le site internet.
- 650 participants au forum final du 31 janvier.
- Au total, plus de 380 propositions concrètes.

(Processus d'élaboration de l'Agenda 21



(La structure de l'Agenda 21 régional



(La structure de l'Agenda 21 régional

- Chaque **Axe** est décliné en **objectifs** (22).
- Chaque **objectif** est décliné en un programme **d'actions** assorties d'indicateurs (165 fiches) :
 - 121 concernent les politiques publiques (dont 67 issues en totalité ou en partie des Assises régionales 2008),
 - 30 concernent la gestion interne,
 - 14 concernent la gouvernance,
 - modifiées au fur et à mesure de l'avancement des dossiers,
 - d'autres chantiers peuvent être ouverts.

(La structure de l'Agenda 21 régional

- Les **actions** sont de **trois natures** :
 - l'action propre de la Région, comme employeur et comme acteur direct du service public ⇒ **FAIRE**
 - l'action en partenariat avec les forces économiques, sociales et associatives ⇒ **INCITER**
 - l'action comme catalyseur, découvreur de talents, soutien aux porteurs de projets ⇒ **INNOVER**



(La structure de l'Agenda 21 régional

- Chaque **fiche action** s'articule en 10 rubriques :

- Référent de l'action,
- Schémas ou stratégies de référence,
- **Contexte et enjeux,**
- **Description de l'action,**
- Acteurs - partenaires,
- Dates - étapes,
- **Gouvernance,**
- Objectifs,
- Portage et financement,
- **Indicateurs.**



Action décidée, étude à lancer



Action en préparation ou étude lancée



Action engagée



Action à mi parcours



Action en cours d'achèvement

(La structure de l'Agenda 21 régional

État d'avancement des actions Été 2009

AXE 1 DEVELOPPER UNE PERFORMANCE ECONOMIQUE DURABLE EN EQUILIBRE AVEC L'ENVIRONNEMENT	
1.1	Conforter les atouts des Pays de la Loire dans un monde globalisé
1.1.1	Aider à l'internationalisation des entreprises
1.1.2	Développer l'intelligence économique
1.1.3	Développer l'internationalisation de la recherche et de l'enseignement supérieur
1.1.4	Faire émerger et structurer les éco-filières
1.1.5	Accompagner les filières industrielles vers des productions plus durables
1.1.6	Créer un pôle ligérien dédié à l'innovation numérique
1.1.7	Etudier la faisabilité d'un cluster paysage interrégional
1.1.8	Faire du devenir de l'Estuaire de la Loire un enjeu public partagé
1.1.9	Soutenir les projets d'autoroute de la mer
1.1.10	Favoriser des modes de transport de marchandises plus respectueux de l'environnement

(La structure de l'Agenda 21 régional



Les 6 axes

(Axe 1 : Développer une performance économique durable en équilibre avec l'environnement

- **Enjeux** : faire fructifier les atouts ligériens dans la compétition mondiale, soutenir un développement économique qui ne gaspille pas les ressources naturelles et respecte un certain nombre d'objectifs sociaux et environnementaux.

- **5 objectifs (40 actions)** :

- conforter les atouts des Pays de la Loire dans un monde globalisé ;
- développer les potentiels de l'économie de proximité ;
- renforcer le lien entre formation, emploi et innovation ;
- maîtriser les ressources énergétiques ;
- renforcer la conditionnalité sociale et environnementale de l'action régionale.

(Axe 1 : un exemple

- Fiche 1.1.4 : Faire émerger et structurer les éco-filières



Soutien à l'éco-construction, aux éco-quartiers ; centre de ressources dédié au bâtiment économe et à l'habitat durable ; structuration d'un pôle bois.

Poursuite et amplification des initiatives expérimentales en matière d'agriculture durable et de valorisation des déchets agricoles.

Axe 2 : Innover dans la science et les services qui protègent et améliorent la vie

- **Enjeux** : faire de l'épanouissement des femmes et des hommes l'objectif du développement, intégrer le renouvellement des ressources naturelles, prendre en compte la santé de la planète et de ses habitants.
- **4 objectifs (26 actions)** :
 - respecter la qualité des milieux, des ressources naturelles et la biodiversité ;
 - contribuer à améliorer la santé des Ligériens ;
 - accompagner et promouvoir la production d'une alimentation de proximité et de qualité ;
 - développer les transports collectifs et les mobilités durables.

(Axe 2 : un exemple

• Fiche 2.3.4 : Valoriser une démarche « qualité » pour la restauration scolaire



- Développer le bio et le non OGM dans la restauration ;
- soutenir les initiatives ludiques et pédagogiques de sensibilisation aux enjeux d'un équilibre alimentaire ;
- former les équipes de restauration ;
- favoriser les pratiques d'achats groupés, mutualiser les bonnes pratiques ...

(Axe 3 : Alimenter le progrès, vers une société plus juste

- **Enjeux** : mettre les questions sociales au cœur des politiques régionales, assurer l'égalité des chances et organiser les solidarités entre les territoires.

- **3 objectifs (21 actions)** :

- promouvoir l'égalité des droits ;
- lutter contre les inégalités et les discriminations ;
- renforcer les solidarités territoriales.

(Axe 3 : un exemple

- Fiche 3.2.3 : Rendre le réseau de transport régional accessible à tous



Mettre en accessibilité des services à distance, assurer la présence d'un service d'aide humaine dans les gares régionales.

Mettre en accessibilité 39 gares régionales du réseau, des points d'arrêt autocars régionaux, et le matériel roulant.

Sensibilisation des jeunes à la citoyenneté des voyageurs (actions éducatives).

Axe 4 : Parier sur les potentiels des femmes et des hommes

- **Enjeux** : se doter d'un outil de formation performant, donner les moyens, via les actions régionales, de l'épanouissement économique, culturel et social des femmes et des hommes.
- **4 objectifs (34 actions)** :
 - offrir un outil de formation performant et solidaire ;
 - aller vers des établissements de formation éco-responsables ;
 - développer la citoyenneté ;
 - s'ouvrir à la société et cultiver l'épanouissement personnel et collectif.

(Axe 4 : un exemple

- Fiche 4.1.10 : Créer un passeport « orientation – compétences »



Mise en place d'un passeport "orientation et compétences" destiné aux actifs et aux jeunes sortant avec ou sans diplôme.

Ce passeport aura plusieurs objectifs dont ceux de retracer les qualifications ainsi que les compétences transversales et sociales acquises par la personne, constituer un outil d'aide à l'orientation et à l'élaboration du projet professionnel, de créer des droits en matière d'accès à la formation.

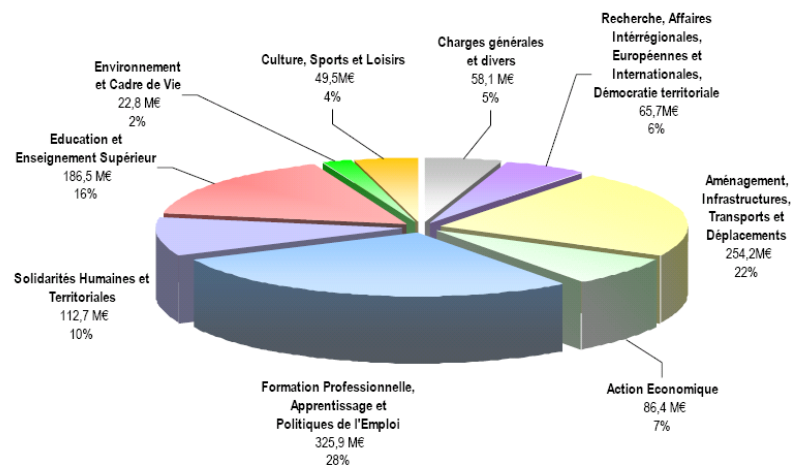
Axe 5 : Une collectivité exemplaire

- **Enjeux** : être une collectivité exemplaire dans ses actions quotidiennes, en tant qu'employeur, en tant que propriétaire et gestionnaire de nombreux bâtiments et en tant qu'acheteur public.
- **4 objectifs (30 actions):**
 - être un employeur exemplaire ;
 - être un gestionnaire et un propriétaire exemplaire ;
 - être un acheteur public responsable ;
 - avoir des pratiques collectives et individuelles responsables.

Axe 5 : un exemple

- Fiche 5.2.11 : Adopter un cadre comptable innovant et durable : internaliser les coûts

Poursuivre l'expérimentation d'internalisation des coûts externes conduite sur le thème des déplacements des agents et des élus régionaux et présenter certains coûts internalisés dans le cadre du budget 2010.



Etudier la faisabilité d'étendre cette logique d'internalisation à d'autres champs d'intervention régionaux et la proposer à différents partenaires pour des actions soutenues par le Conseil régional.

Axe 6 : Démocratie et suivi de l'Agenda 21 régional

- **Enjeux** : enrichir la co-construction et la mise en œuvre des politiques publiques ; être au plus près des réalités et des besoins des territoires ; s'améliorer en continu.
- **2 objectifs (14 actions)** :
 - conforter de nouvelles méthodes de gouvernance ;
 - mettre en œuvre l'Agenda 21.

(Axe 6 : un exemple

- Fiche 6.2.5 : Construire et animer un réseau des collectivités et des parcs préparant un Agenda 21



Mettre en place un réseau d'échanges entre les collectivités locales et les parcs naturels de la région des Pays de la Loire afin de capitaliser et mutualiser les expériences et les bonnes pratiques.

(Processus d'élaboration de l'Agenda 21



(Une démarche d'amélioration continue

Consulter les fiches et apportez votre contribution

<http://www.paysdelaloire.fr/agenda21/>



Axe 1
Développer une performance économique durable en équilibre avec l'environnement



Axe 2
Innover dans la science et les services qui protègent et améliorent la vie



Axe 3
Alimenter le progrès vers une société plus juste



Axe 4
Parler sur les potentiels des femmes et des hommes



Axe 5
Une collectivité exemplaire



Axe 6
Démocratie et suivi de l'Agenda 21



AGENDA 21 régional

Pour un 21^e siècle
solidaire et responsable



(Vous pouvez également télécharger ...

<http://www.paysdelaloire.fr/agenda21/>

- ✓ La présentation des objectifs de l'Agenda 21
- ✓ Les fiches actions
- ✓ Le tableau de bord de l'état d'avancement